

MARCHES

Organisées au profit d'Associations

2018 – Jeudi 13 décembre

Au profit de la « **neurofibromatose** », maladie génétique rare.

Responsables : André et Martine GILLETTE de la délégation-Normandie.

Marche, achats de billets ou dons, ont permis de récolter la somme de :
1056€50



2019 – Jeudi 5 décembre

Au profit de la SNSM de Granville

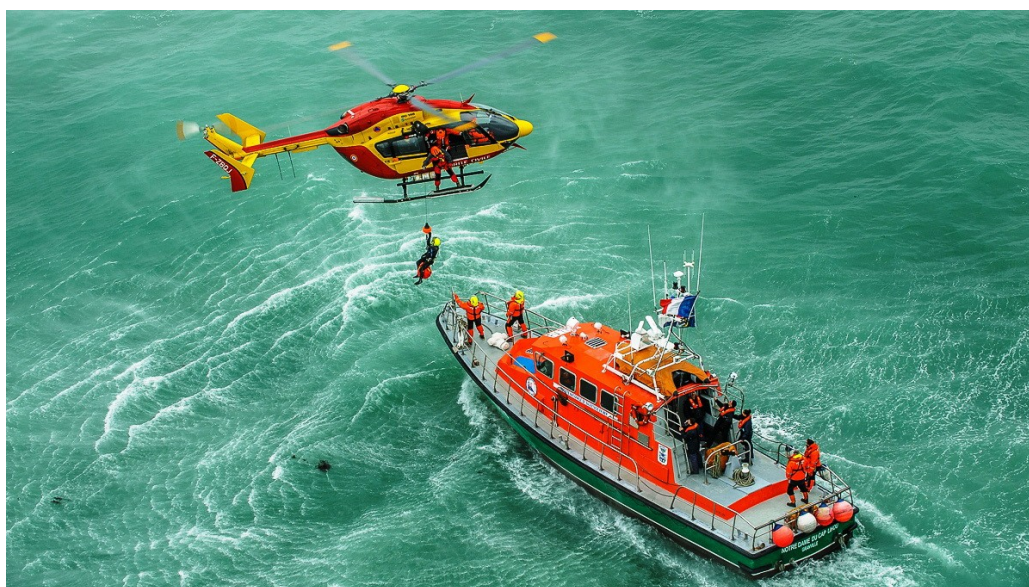
Jeudi 05 Décembre 2019, nos marcheurs AVF organisaient leur marche traditionnelle au profit d'une association caritative. Le soleil était au rendez-vous emmenant les troupes aux alentours de Granville.

.....

Cette année les gains émanant des inscriptions et d'une tombola sont revenus à la SNSM, station de Granville représentée par son Président, Jean-Pierre CARLI et son équipe.

Deux chansonnettes de l'animation Chant de l'AVF et, une super collation : vin chaud, orange chaude accompagnés d'un choix de gâteaux préparés par nos bénévoles, ont clôturé cette belle après-midi conviviale comme il se doit.

Bravo à l'équipe organisatrice !!!!



2022 – 08 décembre



Le jeudi 08 décembre 2022, l'AVF organisait la marche traditionnelle au profit d'une association caritative. Le soleil était au rendez-vous pour parcourir les 5 ou 9kms aux alentours de Granville.

Cette année, cette sortie, qui a réuni 120 marcheurs, était réalisée au profit de l'Association «Le sourire de Juliette» (*celle-ci a pour but de récolter des fonds pour maintenir des animations à destination des enfants hospitalisés à Avranches avec l'intervention de clowns*). Plus d'informations sur le lien ci-après :

<https://www.facebook.com/lesouriredejuliette>

La participation à la marche, l'achat de billets de tombola ou les dons, ont permis de récolter la somme de 1263 euros qui a été remise le jour même à la grand'mère de Juliette.

Le tirage de la tombola a fait d'heureux gagnants et chacun a pu ensuite apprécier le vin chaud confectionné par Yvonnice, ou autres boissons ainsi que les gâteaux réalisés par les bénévoles.

Un grand merci à tous les bénévoles qui ont préparé la salle, aux responsables de marches, aux animateurs et animatrices qui se sont impliqués pour la collecte, sans oublier la Mairie qui a mis les locaux gratuitement à notre disposition.
